



**AVIS DE REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal de FILLINGES se réunira à la Mairie, en vue de délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous :

LE MARDI 26 SEPTEMBRE 2023 à 20 H 00

ORDRE DU JOUR

- 1° - Approbation procès-verbal
- 2° - Compte-rendu de Monsieur le Maire concernant les décisions prises par lui, en tant qu'autorité délégataire en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 3° - Dossiers d'urbanisme
- 4° - Convention de Servitude de Passage
- 5° - Convention concernant le système d'enregistrement national des demandes de logement locatif social
- 6° - Convention avec le Département d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien relative à la sécurisation de la desserte de l'école (RD 120)
- 7° - Déclassement par anticipation
- 8° - Acquisition et cession
- 9° - Demande d'admissions en non-valeur
- 10° - Mise en place d'une convention de poursuite avec la trésorerie
- 11° - Mise en place de la nomenclature M57
- 12° - Augmentation du taux de la taxe d'habitation due au titre des logements vacants
- 13° - Modification du fondement juridique d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial pour le service périscolaire
- 14° - Création de postes d'accroissement temporaire de l'activité pour les emplois d'été
- 15° - Création d'un emploi d'apprenti pour le service voirie
- 16° - Questions diverses

Le Maire,
Bruno FOREL.



Affiché le 21 septembre 2023 selon l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales